

## **Synthèse du programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz pour la période 2009-2018**

### **Introduction**

La consommation du gaz naturel occupe une part importante dans le bilan énergétique national ; en effet, beaucoup d'efforts sont consentis pour assurer un accès généralisé au gaz et garantir la continuité et la sécurité de sa fourniture. Ceci conditionne fortement le fonctionnement du système et fait appel à des investissements lourds pour satisfaire la demande. Il est donc important d'assurer une adéquation entre les capacités de production-transport à long terme et l'évolution de la demande future de gaz.

La loi 02-01 du 5 février 2002 sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisations charge dans son article 46, la CREG d'élaborer un programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz. Ce document est actualisé chaque année et constitue un cadre de référence permettant la visibilité nécessaire à la sécurité d'approvisionnement du marché national.

Le programme indicatif vise à déterminer la demande en gaz du marché national globalement, par zone géographique et par type de clients. Il constitue également un cadre de référence pour évaluer les capacités de transport-distribution nécessaires sur la prochaine décennie.

Ce document est l'adaptation annuelle du programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz (2008-2017) publié en 2008. Contrairement aux années précédentes, les prévisions de ce programme ont été estimées selon une nouvelle méthodologie définie par le décret n°08-394 du 14 décembre 2008.

L'outil qui a servi à l'élaboration de ces prévisions est un outil intégré ; il permet la modélisation de la consommation de chaque type de client séparément (centrales électriques, clients industriels, distributions publiques) au niveau national ou par wilaya en utilisant les facteurs déterminants qui influencent la demande de chaque catégorie de client sur la base des informations et données fournies par SONELGAZ, SONATRACH, le gestionnaire du réseau de transport gaz (GRTG), les sociétés de distribution de l'électricité et du gaz, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, le Ministère des Finances, l'Agence nationale de développement de l'investissement.

L'outil propose également une approche plus fine par rapport à certains usages tels que la désagrégation de la consommation basse pression par wilaya avec prise en compte de l'effet de la température.

Le cadre de concertation dans lequel s'est déroulé l'élaboration de ce programme indicatif a permis de cerner les besoins en gaz du marché national dans sa globalité, exception faite des quantités, jugées négligeables, destinées à la conversion au GNC (gaz naturel carburant) d'une partie du parc automobile.

La consultation prévue par l'article 46 de la loi a été organisée au sein du comité de concertation sur les investissements dans les secteurs de l'électricité et de la distribution du gaz par canalisations (COCEG), qui a impliqué les institutions et opérateurs concernés à savoir, le Ministère de l'énergie et des Mines, les autorités de régulation (CREG, ALNAFT et ARH), SONELGAZ, SONATRACH, les gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité et du gaz (GRTE et GRTG), l'Opérateur

du Système Electrique (OS) et les sociétés de distribution de l'électricité et du gaz (SDA, SDC, SDE et SDO).

Le COCEG a validé les hypothèses utilisées et les prévisions qui en découlent au cours de deux réunions tenues respectivement les 30 mai et 27 juin 2009.

Le comité de direction de la CREG a approuvé, lors de sa réunion du 29 juin 2009, le présent programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz pour la période 2009-2018. Il a été soumis au ministre de l'Energie et des Mines qui l'a approuvé le 18 juillet 2009.

### **Objectifs et contenu du programme indicatif**

L'objectif principal du programme indicatif est de déterminer de la manière la plus précise la demande de gaz du marché national, globalement et par zone géographique tout en permettant l'évaluation des capacités de transit nécessaires pour les dix prochaines années.

Dans sa première partie, et après une description des scénarii utilisés et des hypothèses de base ayant servi pour l'évaluation de la demande, le document rappelle les consommations en gaz enregistrées au cours de l'année 2008.

La seconde partie du document donne les prévisions en gaz sur la période 2009-2018 pour trois scénarii, ainsi que la répartition annuelle par type d'utilisation et par zone géographique.

La dernière partie énumère les infrastructures dont la réalisation est nécessaire au bon fonctionnement du système de transport et de distribution du gaz.

### **Hypothèses de base ayant servi à l'élaboration des scénarii**

- ⇒ Croissance de la population selon le taux moyen de 1,43% par an selon les prévisions de l'ONS, soit 39,4 millions d'habitants en 2018 ;
- ⇒ Evolution du taux d'occupation des logements (TOL) de 5,2 personnes par logement en 2008 à 4.5 (scénario fort), 4.8 (scénario moyen) et 4.9 (scénario faible) ;
- ⇒ Evolution du PIB selon un taux de croissance annuelle moyen 5% (scénario fort), 4% (scénario moyen) et 3% (scénario faible) ;
- ⇒ Consommation des centrales qui tient compte des programmes de développement, de réhabilitation et de déclassement,
- ⇒ Besoins en gaz évalués par type d'utilisation :
  - DP : impactés par les cadences de réalisation des programmes soutenus par l'état ;
  - Clientèle industrielle SONELGAZ : besoins estimés en fonction du PIB.
  - Clients desservis par SONATRACH : saturation de la capacité de traitement des unités existantes et par la demande induite par les nouveaux projets.

### **Réalisations 2008**

La consommation globale en gaz a atteint durant l'exercice 2008 le niveau de 26.6 milliards de m<sup>3</sup> (26,6 Gm<sup>3</sup>), soit + 4% par rapport à 2007 et s'est répartie comme suit :

⇒ Centrales électriques : 11,7 Gm<sup>3</sup> soit 44 % de la consommation totale

- ⇒ Clients industriels : 9,7 Gm<sup>3</sup> soit 36 % de la consommation totale
- ⇒ Distributions Publiques : 5,2 Gm<sup>3</sup> soit 20% de la consommation totale.

### Prévisions de la demande 2009 – 2018

En **2009**, la demande selon le **scénario moyen** atteindra 28.4 Gm<sup>3</sup>, en hausse de 6.6% par rapport à 2008, répartie comme suit :

- ⇒ Centrales électriques : 12 Gm<sup>3</sup>
- ⇒ Clients industriels : 10,7 Gm<sup>3</sup>
- ⇒ Distribution Publique de gaz : 5,7 Gm<sup>3</sup>

**Pour la période 2009-2018**, trois tendances d'évolution de la demande future :

- ⇒ 6.6% pour le scénario faible : 50 Gm<sup>3</sup> en 2018 et un cumul de 409 Gm<sup>3</sup> sur 2009-2018
- ⇒ 7.4% pour le moyen : 54 Gm<sup>3</sup> en 2018 et un cumul de 429 Gm<sup>3</sup> sur 2009-2018
- ⇒ 9.0% pour le scénario fort : 63 Gm<sup>3</sup> en 2018 et un cumul de 472 Gm<sup>3</sup> sur 2009-2018

### Conclusion

La consommation nationale se situera à l'horizon 2018 entre 50 et 60 milliards de mètres cubes soit l'équivalent de la consommation en 2007 de l'Espagne et de la Turquie réunies.

En 2018, la consommation annuelle est estimée à 54 Gm<sup>3</sup> dans le cas du scénario moyen, soit une croissance moyenne de 6.6 %, cette évolution est tirée par:

- ⇒ La clientèle industrielle dont la consommation en gaz passera de 10,6 Gm<sup>3</sup> en 2009 à 30 Gm<sup>3</sup> en 2019, avec un taux de croissance annuel moyen de 11%. Cette croissance importante est due à l'apparition des nouveaux projets pétrochimiques.
- ⇒ La consommation de la distribution publique qui passera de 5.7 Gm<sup>3</sup> en 2009 à 9.1 Gm<sup>3</sup> en 2018 avec la concrétisation des différents programmes de développement du gaz.
- ⇒ La consommation des centrales électriques dont le taux de croissance relativement faible sur la période (2.4%) est due essentiellement à l'intégration de cycle combiné qui présente une meilleure efficacité énergétique.